

Le 30 octobre 2009,

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 26 octobre 2009 à 18h30

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur André Gautriaud.

Mlle Marion LUSA a donné procuration à M. Hervé LUSA. M. Fabrice CASTAGNET a donné procuration à M. Serge DEFOY.

Secrétaire de séance : Mme Pascale MALLET

1 – Augmentation du temps de travail (poste adjoint territorial 2ème classe)

Mme le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'augmenter le temps de travail hebdomadaire du poste d'adjoint technique territorial 2ème classe enregistré sous le n° 2002-02-77.

Mme MALLET explique que l'augmentation des effectifs aux écoles nécessite la présence de plus de personnel pour assurer le service à la cantine et la garderie. A savoir deux personnes à la garderie le matin, trois personnes pour le service à la cantine et trois personnes à la garderie le soir.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1^{er} janvier 2010, la durée de travail du poste d'adjoint technique territorial 2ème classe enregistré sous le n° 2002-02-77 à 28/35ème.

L'ordre du jour est épuisé,
La séance est levée à 18h55